
**TERMES DE REFERENCE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU CONSULTANT
NATIONAL POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET SOCIÉTÉ CIVILE
DYNAMIQUE ET PERFORMANTE (SOCIDYP)**

Octobre 2026

Table des matières

Liste des acronymes.....	3
I_ Objectif des Termes de Référence	4
II_ Contexte de l'évaluation Finale du projet SOCIDYP:	4
Tableau n°1 :valeurs de référence de quelques indicateurs de référence.	4
III-Objectif de l'évaluation finale du projet SOCIDYP.....	6
IV-QUESTIONS CLES D'EVALUATION :	7
V- METHODOLOGIE :	9
Type d'étude :	10
Zones géographiques de l'étude :	10
Échantillonnage :	10
Méthodes et instruments de collecte de données :	10
VI- LIVRABLES :	11
VII- RESSOURCES D'EVALUATION :	11
VIII -CHRONOLOGIE DES ACTIVITES D'EVALUATION :	12
IX -AUDIENCE ET PARTIES PRENANTES CLES :	12
X -DIFFUSION	12
XI - CANDIDATURES DU CONSULTANT/CABINET POUR L'EVALUATION FINALE	12
1. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE	14
XII- CRITERES D'EVALUATION FINANCIÈRE :	16
XIII- LES COMPETENCES DU CONSULTANT/CABINET :	17
Les compétences minimales suivantes sont requises :	17
___ Consultant	principal
: 17	
___ Consultants	associés ,
statisticiens :	démographes ou
	17
XIV. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES.....	18
XV- SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE	18
XVI- COORDINATION DE L'EVALUATION FINALE :	19

LISTE DES ACRONYMES

CRS	Catholic Relief Services
CV	Curriculum Vitae
EdG	Enfants du Globe
FGD	Focus Groupe de Discussion
GERF	Gender Equality and Results Framework
KII	Key Informant Interview
M&E	Monitoring and Evaluation
MEAL	Monitoring_Evaluation-Accountability and Learning
NA	No applicable
NIF	Numero d'immatriculation Fiscale
OSC	Organisation de la société Civile
RCCM	Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
RAJ-GUI	Réseau Afrique Jeunesse de Guinée
SOCIDYP	Société Civile Dynamique et Performante
UE	Union Européenne

I OBJECTIF DES TERMES DE REFERENCE

Le but des présents Termes de Référence est de décrire les tâches et responsabilités d'un consultant externe ou d'un cabinet qui sera recruté pour réaliser une évaluation finale du projet Société Civile Dynamique et Performante (SOCIDYP).

II CONTEXTE DE L'EVALUATION FINALE DU PROJET SOCIDYP:

Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des interventions du projet SOCIDYP, Catholic Relief Services (CRS) a conduit deux évaluations majeures afin d'identifier les besoins structurels des Organisations de la Société Civile (OSC) en Guinée.

La première ; **l'évaluation initiale** des besoins, conduite par CRS et les co-demandeurs : Réseau Afrique Jeunesse Guinée (RAJ-GUI) et Enfants du Globe (EdG) ; en prélude à l'écriture de ce projet a permis de noter que seulement **28%** des **80 OSC** interviewées dans les huit régions administratives du pays disposent d'outils pour conduire un plaidoyer ; **14%** de ces **28%** ont des connaissances sur la conduite du contrôle citoyen de l'Action publique. Aussi **61%** ont déclaré ne pas disposer de Conseil d'Administration et ce besoin est encore plus élevé chez les OSC dirigées par les femmes (**65%**). En outre, **40%** des OSC rencontrées ne disposent pas de plans stratégiques à jour, **80%** n'ont pas de manuel de suivi et évaluation et **85%** n'ont pas de capacités internes pour bien gérer leurs ressources et de moyens externes pour se maintenir tout au long des cycles de projet.

La deuxième, **l'évaluation de base du projet SOCIDYP**, a mis en évidence des contraintes organisationnelles, financières et techniques persistantes des Organisations de la Société Civile (OSC) en Guinée. Elle a fourni à cette occasion, les valeurs de référence pour les principaux indicateurs du projet tout en identifiant les défis structurels auxquels les OSC font face. Les valeurs de références fournies par cette étude sont entre autres :

Tableau n° 1 : valeurs de référence de quelques indicateurs contractuels.

Chaines de Résultats	N°	Indicateurs	Valeurs de base
Les OSC, notamment les organisations féminines, de jeunes, et autres couches vulnérables, s'autonomisent du fait de leurs capacités et pratiques améliorées pour s'engager dans la vie politique et publique.	1	Indicateur d'impact n° 1 : % d'OSC qui ont mis en œuvre avec succès leur plan d'action en faveur de l'engagement dans le dialogue politique et la vie publique	10%
	2	Nombre de politiques gouvernementales élaborées ou révisées avec la participation d'organisations de la société civile à travers le soutien de l'UE (GERF 2.29)	6
	3	Indicateur d'impact n° 2 : % d'OSC capables de gérer efficacement leurs ressources financières, humaines et matérielles.	37%
	4	% d'OSC ciblées ayant établi des partenariats de travail bilatéraux avec les autorités nationales/locales, désagréé par zone géographique (locale, nationale).	87%
	5	Indicateur d'impact n° 3 : % des OSC qui exécutent des actions de support à la bonne gouvernance	43%
	6	% d'OSC atteignant ou dépassant les critères de performance prédéfinis en matière de gestion des ressources financières, humaines et matérielles.	10%
	7	Indicateur d'impact n° 5 : % d'OSC qui ont mobilisé les ressources et/ou géré efficacement des micro-projets.	52%

Chaines de Résultats	N°	Indicateurs	Valeurs de base
	8	Indicateur d'impact n° 6 : % d'OSC, y compris les réseaux/plateformes qui participent/dirigent activement des processus de dialogue politique, de contrôle citoyen de l'action publique et de plaidoyer dans leurs localités.	52%
Effet n° 2 : Les OSC, y compris celles féminines et de jeunes des zones cibles, sont aptes à initier et à piloter des projets et programmes de développement durable	9	2.1 – Indicateur concernant la réalisation n° 2 : % d'OSC ayant initié et soumis des propositions de projets	72%
Effet n° 3 : Les OSC, y compris leurs réseaux/plateformes, s'engagent dans des actions de plaidoyer, de dialogue politique, de contrôle citoyen de l'action publique, notamment sur des thématiques d'intérêt national.	10	3.1 – Indicateur concernant la réalisation n° 2 : % d'OSC, y compris leurs réseaux /plateformes dont les pratiques habituelles et les capacités à mener les actions de plaidoyer démontrent que leurs capacités dans ces domaines sont améliorées.	46%

Les besoins de vérifier les changements opérés pendant la mise en œuvre du projet afin de tirer des leçons apprises pour orienter les futures interventions de CRS dans le même domaine, motivent aujourd'hui le recours à un cabinet ou un consultant externe pour réaliser une évaluation finale du projet SOCIDYP.

Présentation succincte du projet :

Le projet « Société Civile Dynamique et Performante (SOCIDYP) » est une initiative portée par **Catholic Relief Services (CRS)** en consortium avec **RAJ-GUI** et **Enfants du Globe**, dans le cadre de l'appel à propositions de l'Union Européenne relatif au renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC) en Guinée. Le projet répond à plusieurs défis majeurs observés en Guinée : faibles capacités institutionnelles et techniques des OSC, faible accès au financement, insuffisance des compétences en plaidoyer et contrôle citoyen de l'action publique, fragmentation de la société civile, faible représentation des femmes et des jeunes dans les espaces de décision, ainsi qu'un dialogue limité entre OSC et pouvoirs publics.

SOCIDYP intervient dans les **8 régions administratives de la Guinée** (Conakry, Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et N'Zérékoré) et cible principalement **100 OSC**, avec une attention particulière aux organisations de femmes et de jeunes. Parmi celles-ci, **40 OSC bénéficieront également d'un mécanisme de petites subventions** pour mettre en œuvre des initiatives de développement, de plaidoyer et de participation citoyenne.

Le cadre de résultats du projet SOCIDYP est résumé comme suit :

Niveau du résultat	Enoncé
Impact attendu du projet	Les OSC, notamment les organisations féminines, de jeunes et autres groupes vulnérables, sont davantage autonomes et influentes grâce à l'amélioration de leurs capacités et pratiques, leur permettant de participer de manière constructive à la vie publique et politique du pays.
Objectif général du projet	Accroître le niveau de performance et de résilience des Organisations de la Société Civile guinéennes, y compris celles de femmes et de jeunes, afin qu'elles puissent s'engager efficacement dans le dialogue politique ainsi que dans la mise en œuvre et le suivi des plans et programmes de développement.
Objectif spécifique	100 OSC des 8 régions administratives de Guinée disposent d'un meilleur accès aux opportunités de financement et renforcent leur engagement dans le dialogue politique, le plaidoyer et le contrôle citoyen de l'action publique.
Résultat Principal 1 :	Les OSC, y compris celles féminines et de jeunes des zones cibles, fonctionnent durablement et efficacement
Résultat Principal 2 :	Les OSC, y compris celles féminines et de jeunes des zones cibles, sont aptes à initier et à piloter des projets et programmes de développement durables
Résultat Principal 3 :	Les OSC, y compris leurs réseaux/plateformes, s'engagent dans des actions de plaidoyer, de dialogue politique, de contrôle citoyen de l'action publique, notamment sur des thématiques d'intérêt national

Théorie de changement :

La théorie de changement qui a guidé les interventions est la suivante : SI les organisations de la société civile, en particulier celles qui sont dirigées et/ou axées sur les femmes et les jeunes, disposent d'une capacité institutionnelle renforcée, pour non seulement gérer leurs diverses affaires internes, mais aussi pour soutenir un dialogue politique dans le cadre de leurs activités de plaidoyer, et SI elles sont soutenues dans l'exercice de ces fonctions, ALORS un espace politique Guinéen plus responsable plus inclusif et plus redevable soutenu par les acteurs locaux, régionaux et nationaux, s'épanouira. Le projet parviendra à la réalisation de cette théorie du changement PARCE QUE l'expérience montre que lorsque divers acteurs de la société civile taisent leurs clivages et unifient leurs actions, ils deviennent un partenaire crédible et fort, capable de porter le changement même dans les contextes les plus incertains.

III-OBJECTIF GENERAL DE L'EVALUATION FINALE DU PROJET SOCIDYP

L'objectif de l'évaluation finale est d'évaluer l'état d'achèvement par rapport aux résultats attendus, apprécier les résultats obtenus, et de mesurer l'impact (changements observés auprès des bénéficiaires et la contribution du projet à ces changements). Elle servira également à identifier les forces, les défis et les leçons tirées et à recueillir les connaissances des différentes parties prenantes afin de les exploiter pour de futurs projets sur le même thème. Elle examinera également si le projet a révélé de nouvelles dynamiques pour accroître le niveau de performance (accroître leur accès aux opportunités de financement) et de résilience des Organisations de la Société Civile (OSC) guinéennes, y compris celles féminines et de jeunes, afin qu'elles puissent s'engager efficacement dans le dialogue politique au niveau national, local et dans la mise en œuvre et le suivi des plans et programmes de développement.

OBJECTIF SPECIFIQUES

1. Evaluer le niveau d'atteinte des 10 principaux indicateurs dont les valeurs de base ont été fournies dans le **tableau n° 1 (voir tableau n° 1 : valeurs de référence de quelques indicateurs de référence)**. ; Evaluer le niveau de réalisation des indicateurs de suivi, tel que démontré par les données de surveillance de CRS, identifier les raisons de toute sous-performance ou surperformance ;
2. Évaluer les changements observés chez les OSC bénéficiaires ;
3. Analyser la contribution du projet au renforcement du plaidoyer et de la participation citoyenne des OSC ;
4. Apprécier la pertinence, l'efficacité et l'efficience des interventions mises en œuvre
5. Examiner la durabilité des acquis et des changements obtenus ;
6. Formuler des leçons apprises et des recommandations pour les futures interventions.

IV-QUESTIONS CLES D'EVALUATION :

L'évaluation finale devrait répondre aux questions clés ci-dessous pour mesurer les changements profonds attendus par la théorie du changement :

- a) Dans quelle mesure les OSC bénéficiaires ont-elles amélioré leurs capacités organisationnelles, leur gouvernance interne et leur résilience institutionnelle depuis le début du projet ?
- b) Dans quelle mesure les OSC bénéficiaires ont-elles amélioré leur accès aux financements et leur capacité à concevoir et gérer des projets de développement durables ?
- c) Dans quelle mesure les OSC renforcées ont-elles accru leur participation et leur influence dans le dialogue politique, le plaidoyer et le contrôle citoyen de l'action publique ?
- d) Dans quelle mesure le projet a-t-il rendu l'espace politique guinéen plus inclusif, redevable et participatif, en améliorant le dialogue OSC-autorités et en renforçant la crédibilité des OSC ?
- e) Dans quelle mesure les OSC, notamment celles dirigées par des femmes et des jeunes, ont-elles influencé les politiques publiques, et quels changements concrets sont attribuables à leurs actions de plaidoyer ?
- f) Comment le projet a-t-il contribué à réduire les clivages entre OSC et renforcé des réseaux fonctionnels, actifs et influents favorisant une action collective durable ?
- g) Dans quelle mesure les interventions ont-elles accru durablement la participation des OSC aux politiques publiques, et ces changements sont-ils institutionnalisés ou restent-ils ponctuels ?

Les autres questions l'évaluation finale seront fondées sur les mêmes critères que celles de l'étude de base, tout en mettant un accent particulier sur l'impact du projet. Cet impact pourra englober des changements positifs ou négatifs qui résultent directement ou indirectement du projet, qu'ils soient intentionnels ou non attribuables à des interventions du projet. Les questions sont axées autour des critères suivants :

La Pertinence du projet :

1. Dans quelle mesure les stratégies de mise en œuvre étaient-elles suffisamment pertinentes pour :
 - ✓ Permettre aux OSC de gérer leurs ressources financières, humaines et matérielles de manière efficace ;
 - ✓ Que les leaders des OSC, mieux outillés, mettent en pratique les principes de bonne gouvernance ;

- ✓ Que les OSC conçoivent et pilotent des micro-projets, gagnent de l'expérience dans le suivi des projets de la contractualisation à la clôture ;
 - ✓ Que les OSC, y compris leurs réseaux/plateformes, initient et mènent conjointement des actions de dialogue politique, de contrôle citoyen de l'action publique et de plaidoyer dans leurs localités ?
2. Les parties prenantes (Membres des OSC, des réseaux, Plateformes ; autorités locales etc.) sont-elles satisfaites de leur participation au projet ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
 3. Le projet a-t-il répondu aux besoins les plus prioritaires des OSC ou certains besoins importants restent-ils encore insuffisamment couverts ?
 4. Les approches utilisées étaient-elles adaptées aux réalités et aux capacités des différentes catégories d'OSC accompagnées ?

L'efficacité des interventions:

- Dans quelle mesure la théorie du changement du projet a-t-elle été vérifiée et quelles preuves montrent la contribution de chaque partie prenante à cela ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet et les indicateurs de référence annuels ont-ils été atteints ?
- Les bénéficiaires ciblés (les OSC) ont-ils connu une amélioration dans :
 - (1) la gestion des ressources humaines, financières et matérielles de leurs structures ?
 - (2) la mise en pratique des principes de bonne gouvernance ;
 - (3) la conception et la mise en œuvre efficaces des microprojets jusqu'à la clôture ; la conduite des actions de dialogue politique, de contrôle citoyen de l'action publique et de plaidoyer dans leurs localités ? Les stratégies utilisées ont-elles été appropriées pour atteindre les résultats escomptés ?
- La mise en œuvre du projet a-t-elle été efficacement surveillée ? Dans quelle mesure le mécanisme de M&E en place a-t-il aidé à la mise en œuvre du projet ?
 - Quels types d'appui ont produit les changements les plus significatifs au sein des OSC et pourquoi ?
 - Quels facteurs ont facilité ou freiné l'atteinte des résultats attendus du projet ?

L'efficience des interventions :

- Les objectifs ont-ils été atteints à temps ?
- Dans quelle mesure le CRS et ses partenaires RAJ-GUI et EdG se coordonnaient-ils pour assurer une mise en œuvre efficace, et quels étaient les obstacles à la maximisation de la mise en œuvre efficace ?
- Quelle était l'efficience des partenaires (ressources mises à leur disposition et les résultats obtenus dans le temps) RAJ-GUI et EdG pour faire avancer l'objectif du projet ? Quelles approches du projet ont offert le meilleur rapport entre les ressources investies et les résultats obtenus ?
- En quoi le projet devrait-il faire autrement pour gagner en efficience ?

La durabilité des interventions:

- Quelles activités et/ou résultats (attendus et inattendus) du projet sont susceptibles d'être maintenus ? Quelles preuves y a-t-il pour suggérer cela ?
- Quels sont les principaux facteurs pouvant influencer la réussite ou l'échec de la durabilité du projet ?
- Comment les capacités, pratiques, politiques, procédures et priorités du gouvernement contribuent-elles à la durabilité ?
- Dans quelle mesure les structures de l'Etat poursuivront les résultats du projet afin d'assurer la pérennité de l'action ?

- Dans quelle mesure les OSC disposent-elles aujourd'hui des capacités nécessaires pour poursuivre les acquis du projet de manière autonome ?
- Quels acquis du projet présentent le plus fort potentiel de pérennisation après la fin du financement ?

Impact du projet:

- Dans quelle mesure les différents volets du projet (renforcement des capacités, accompagnement, dialogue politique, etc.) ont-ils conduit à une amélioration des performances des OSC ? Quelles sont les contributions générales du projet à la performance des OSC dans les 8 régions administratives couvertes ?
- Existe-t-il d'autres stratégies qui auraient mieux fonctionné et eu plus d'impact ?
- Les bénéficiaires ciblés (membres des OSC) ont-ils pris en main le concept et l'approche du projet ?
- Les impacts du projet sont-ils susceptibles d'être durables ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint l'impact souhaité (en termes d'objectifs globaux, stratégiques et intermédiaires) ?
- Les changements observés sont-ils attribuables au projet ? Tous les bénéficiaires prévus (OSC féminines, jeunes etc.) ont-ils bénéficié des changements apportés par le projet de la même manière ? Sinon, qui en a le plus profité, qui en a le moins bénéficié, pourquoi ?
- Quels sont les principaux facteurs de réussite du projet ? Quels sont les principaux facteurs limitants ?
- Quels sont les effets inattendus du projet (positifs ou négatifs) ?
- Quelles sont les principales leçons que l'on peut tirer de ce projet ?
- Quelles sont les principales recommandations pour améliorer l'efficacité du programme Gouvernance /Cohésion sociale de CRS ?
 - Quels changements les plus marquants les bénéficiaires attribuent-ils directement au projet SOCIDYP ?
 - Le projet a-t-il renforcé la crédibilité et la reconnaissance des OSC auprès des autorités et des communautés ?
 - Dans quelle mesure les OSC sont-elles aujourd'hui mieux positionnées pour mobiliser des ressources, développer des partenariats et accéder à de nouvelles opportunités ?

V- METHODOLOGIE :

L'évaluation finale devrait mesurer l'impact de l'intervention sur le niveau des OSC pour : (1) gérer leurs ressources financières, humaines et matérielles de manière efficace ; (2) la mise en pratique des principes de bonne gouvernance ; (3) la conception et la mise en œuvre des projets ; (3) la conduite des actions de dialogue politique, de contrôle citoyen de l'action publique et de plaidoyer dans leurs localités.

Dans les études précédentes (évaluation initiale et étude de base), des données qualitatives (groupe de discussion, entretien) et quantitatives ont été collectées pour répondre aux différentes questions d'évaluation afin d'attribuer un impact à la mise en œuvre du projet. Cette même méthodologie peut être utilisée dans cette évaluation avec l'ajout de la collecte de données qualitatives auprès des bénéficiaires. Le consultant est demandé de nous proposer une méthode qui permettra d'estimer le changement attribuable au projet, nous en tiendrons compte de façon rigoureuse dans le choix du consultant ou cabinet.

Pour l'analyse des données, le consultant peut utiliser son logiciel préféré, mais nous le mentionner clairement dans la méthodologie qu'il va nous proposer.

Comme dans les études précédentes (de base,), toutes les parties prenantes seront impliquées dans la validation des outils de collecte de données afin de garantir que les résultats de l'évaluation finale ne soient pas contestés. À cette fin, les outils de collecte doivent être validés par les parties prenantes (CRS et partenaires) afin de convenir des conclusions, des leçons tirées et des recommandations issues de l'évaluation.

Quoi qu'il en soit, cette évaluation devrait être aussi rigoureuse que les études précédentes.

Type d'étude :

Il s'agit d'une étude transversale analytique utilisant une approche mixte (quantitative et qualitative) ; ainsi que l'exploitation des données secondaires. Elle permet ainsi d'établir la situation qui prévaut au moment où les données sont collectées.

Zones géographiques de l'étude :

Comme l'étude de base, l'évaluation finale couvrira 16 préfectures de la Guinée (Nzérékoré, Beyla, Faranah, Kissidougou, Kankan, Siguiri, Labé, Lélouma, Mamou, Pita, Kindia, Forécariah, Boké, Fria, Ratoma, Matoto).

Échantillonnage :

Étude Quantitative

a) Plan de sondage

La population d'étude est constituée de 300 Organisations de la Société Civile (OSC) cartographiées dans le cadre du projet SOCIDYP dont 100 sont bénéficiaires du projet. Ces 100 OSC constitueront la population d'étude et l'échantillon de l'étude, donc un échantillonnage exhaustif.

La répartition des OSC sélectionnées a été effectuée de manière proportionnelle, en tenant compte du poids de chaque préfecture dans la base globale pendant l'étude de base. Cette approche permettra d'assurer une représentativité adéquate, même dans les cas de répartition inégale des OSC entre les différentes zones géographiques.

Méthodes et instruments de collecte de données :

La méthodologie de collecte des données utilisée pour l'évaluation finale sera aussi comparable que possible aux données d'évaluation de base, utilisant les mêmes parties prenantes du projet. Le consultant ou le cabinet utilisera cependant son expertise dans le domaine et des informations issues des TDRS pour proposer une méthodologie solide et réaliste.

Liste des parties prenantes du projet :

Parties prenantes	Niveau
Membres des OSC	Communauté
Autorités Locales	Communauté
Acteurs Politiques	Communauté
Recipiendaire principal (CRS)	National
Acteurs de mise en œuvre (RAJ-GUI et EdG)	National
Reseaux /plateformes OSC	National
Le bailleur de fonds (UE)	National

L'enquête utilisera la collecte de données quantitatives, des questionnaires ouverts pour collecter des informations qualitatives tandis que les FGS et KII utiliseront des guides d'entretien. Les enquêteurs seront formés à la collecte de données par observation.

Selon les normes éthiques, le consultant doit obtenir le consentement des participants à l'enquête. Tous les répondants seront également assurés d'une participation volontaire à l'étude ou d'un retrait volontaire ainsi que d'un traitement confidentiel de toutes leurs réponses.

VI- LIVRABLES :

Le consultant ou cabinet produira plusieurs livrables clés dont entre autres :

- Un rapport de démarrage incluant la méthodologie, l'échantillonnage, le plan d'analyse des données ;
- Les outils de collecte de données (groupe de discussion, observation directe, guide d'entretien, guide d'enquête individuelle, collecte de données quantitatives, etc.)¹⁾, plan assurance qualité, et un plan de travail détaillé validés ;
- La base de données (qualitative et quantitative) et le dictionnaire des variables (incluant les ensembles de données brutes et propres, ainsi que les transcriptions KII et les notes des FGD)
- Projet de rapport avec un résumé précis des principales conclusions
- Rapport final comprenant un résumé exécutif, le contexte, la méthodologie, les questions d'évaluation, les recommandations, les leçons apprises et une annexe de tous les indicateurs de performance standards et personnalisés avec des colonnes pour les valeurs de référence et finales comparées à la durée de vie des objectifs du projet (certaines de ces données peuvent même être extraites des données de suivi propres à CRS)Un résumé autonome de 2 à 3 pages de l'évaluation, incluant la méthodologie, les principales conclusions et recommandations clés
- Rapport final révisé des commentaires intégrateurs de l'UE
- Présentation du rapport final aux parties prenantes ;
- Webinaire ou atelier pour présenter un résumé de la méthodologie, des principales conclusions et recommandations (pour le personnel du CRS)
- Bases de données et fichiers d'analyse
- Note de capitalisation des leçons apprises.

La version finale du rapport d'évaluation doit être exempte d'informations personnelles d'identification ; et le consultant ou cabinet doit, avec le soutien de CRS, assurer la coordination et l'implication de toutes les parties prenantes.

VII- RESSOURCES D'EVALUATION :

Ce service prend en compte la collecte et l'analyse des données pour l'évaluation finale (les données finales à comparer avec la base ainsi que la collecte, l'analyse et le reporting pour l'évaluation finale.

VIII -CHRONOLOGIE DES ACTIVITES D'EVALUATION :

L'évaluation finale aura lieu entre septembre et novembre 2026. Le calendrier anticipé des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

Calendrier	Activités
Septembre _ Octobre 2026	Lancement de l'appel d'offre
Octobre 2026 _	Recrutement du cabinet ou consultant
Novembre _ 2026	Evaluation finale
Novembre _ Decembre 2026	Présentation des résultats de l'étude _ et Soumission du rapport final
	Organiser un atelier pour valider le projet de rapport d'évaluation finale avec les parties prenantes
Decembre 2026	Soumission du rapport final - Validation par le CRS
	Soumission du rapport final d'évaluation finale à l'UE

IX -AUDIENCE ET PARTIES PRENANTES CLES :

Les parties prenantes clés doivent être impliquées dans le processus d'évaluation et participer aux discussions pour répondre aux conclusions et recommandations de l'évaluation. La liste des parties prenantes et de leurs intérêts potentiels sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Parties prenantes	Intérêt
UE	Des progrès mesurables vers les résultats ; des réalisations majeures et des défis ;
CRS, et partenaires	Grandes réalisations, défis et leçons apprises ; améliorer les liens avec les partenaires ; Exigences de reporting et de responsabilité vis-à-vis de l'UE
Leaders OSC	Constater les progrès réalisés par leurs structures dans la mise en œuvre des microprojets, en particulier, et des interventions en General
Membres OSC	Constater des progrès dans la gouvernance des OSC

X -DIFFUSION

Un atelier pour diffuser les résultats de l'évaluation finale sera organisé. Lors de cet atelier, les différents acteurs seront invités. Des recommandations seront formulées pour l'amélioration de la performance de la société civile Guinéenne. Après cet atelier, les résultats de l'évaluation seront publiés sur le SharePoint CRS et rendus publics.

XI - CANDIDATURES DU CONSULTANT/CABINET POUR L'EVALUATION FINALE

CRS engagera de manière concurrentielle un consultant externe ou un cabinet de conseil pour réaliser l'évaluation finale. L'équipe MEAL du projet coordonnée par le Conseiller Technique MEAL CRS Guinée interagira avec le cabinet ou le consultant sélectionné avant l'évaluation afin d'assurer la validité de la méthodologie. Le PM du projet SOCIDYP facilitera les arrangements logistiques et administratifs.

Le consultant sera dirigé par un chef d'équipe qui apportera une expérience significative dans la conception d'évaluations pour des projets de développement (collecte de données, analyse, rapports,

etc.). Une bonne connaissance des projets de gouvernance, de cohésion sociale et d'autres interventions liées à la société civile sera également essentielle, tout comme la capacité à respecter les exigences légales et culturelles.

Les cabinets/consultants intéressés sont priés de soumettre une offre en français. La présentation de l'offre technique et financière du consultant ou cabinet se fera dans trois enveloppes différentes comme suit :

1. Une première enveloppe doit contenir les documents administratifs suivants :
 - Les documents légaux du soumissionnaire :
 - 1- RCCM ou tout autre document prouvant l'existence légale du Cabinet ou consultant ;
 - 2- NIF (valide au moins trois mois avant la date de publication de cette offre) de la République de Guinée
 - 3- Formulaire rempli de déclaration de non-conflit d'intérêt
 - 4- Formulaire de code de bonne conduite des fournisseurs de CRS
 - 5- Une deuxième enveloppe doit contenir l'offre technique qui doit comprendre :
 - Une note de compréhension des présents termes de référence ;
 - Une présentation du cabinet ou du consultant faisant ressortir ses qualifications et expériences professionnelles ;
 - Une méthodologie détaillée de réalisation de l'évaluation finale ;
 - Un chronogramme détaillé de l'évaluation finale ;
 - Les CVs des membres du cabinet ou des consultants associés ;
 - Les expériences antérieures du cabinet ou du consultant pouvant être un atout pour la conduite de la présente évaluation finale ; elles comprendront : une liste d'au moins trois (03) réalisations d'évaluation de projets exécutées avec des attestations de bonne fin.
 - 6- Une troisième enveloppe doit contenir l'offre financière détaillée en adéquation avec l'offre technique ; qui doit comprendre :
 - La lettre de soumission de la proposition financière dont les montants sont exprimés en Francs Guinéens mentionnant les échéances de paiement souhaitées ;
 - Le budget estimatif détaillé de l'évaluation doit se focaliser sur l'explication des coûts associés aux **honoraires** ; aux **indemnités journalières** et aux **dépenses** ; aux **voyages** à l'intérieur du pays ; aux allocations et autres ; au paiement des collecteurs de données (enquêteurs. trices), et des prestataires de services ; à l'équipement, etc.

Le cabinet ou le consultant sera sélectionné à l'issue d'un processus de procurement concurrentiel, transparent et indépendant mené par l'équipe de Procurement de CRS.

NB/ toutes les trois enveloppes doivent être contenues dans une grande enveloppe qui sera soumise au bureau CRS dans les délais requis. Seules les candidatures retenues seront contactées. Tout dossier incomplet, compilé ou relié en un seul document ou venu en retard fera l'objet d'élimination.

La proposition sera évaluée en fonction des critères suivants :

1. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

No	DESCRIPTION GÉNÉRALE	CRITÈRES	CONSIGNES	NOTES
I	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	- Existence du RCCM pour les cabinets ; - Existence d'un document légal Ou RCCM pour les consultants (à défaut du RCCM, le consultant doit nous présenter un document témoignant son existence légale)	Confirmer existence par "oui"	NA
		Existence du NIF à jour pour les cabinets et les consultants au moins trois mois avant la date de publication de cette offre	Confirmer existence par "oui"	NA
II	OFFRE TECHNIQUE	Solidité de la Méthodologie		40
		1 Clarté et compréhension du mandat	NA	3
		2. Pertinence du design méthodologique	NA	15
		3. Qualité du plan d'échantillonnage	NA	6
		4. Plan d'Analyse des données	NA	3
		5. Triangulation des données	NA	3
		6. Prise en compte des dimensions transversales (Genre & inclusion)	NA	2
		7. Assurance qualité et gestion des biais	NA	2
		8. Considérations éthiques	NA	2
		9. Faisabilité et réalisme de la méthode	NA	2
		10. Plan de Reporting clair	NA	2
		Qualifications des consultants ou Membres du cabinet dans le domaine des évaluations à travers leurs CV avec références (au plus, 3 meilleurs CV seront sélectionnés parmi les CV fournis pour être évalués)	NA	30
		Expérience en Evaluations finale : a) ≥4 missions similaires (idéal) : score 5 (13.5pts) b) 3 missions similaires (Bien) ; Score : 4 (10.8 pts) ; c) 2 mission similaire (Assez bien) : score : 3 (8.1 pts) ; d) 1 mission similaire (Passable) : Score 2 (5.4) ; e) 0 mission similaire (Mediocre) : Score : 0 (0pt)	NA	13
		Experiences dans d'autres types d'évaluations (Evaluation initiale_Evaluation de base_Evaluation à mi-parcours etc) : a) ≥4 missions similaires (idéal) : score 5 (10.8pts) ; b) 3 missions similaires (Bien) ; Score : 4	NA	11

No	DESCRIPTION GÉNÉRALE	CRITÈRES	CONSIGNES	NOTES
		(8.4 pts) ; c) 2 missions similaires (Assez bien) : score :3 (6.3pts) ; d) 1 mission similaire (Passable) : Score 2(4.2pts) ; e) 0 mission similaire (Médiocre) : Score :0(0pt);		
		Expertise sectorielle (évaluation d'un projet dans le domaine de la société civile (gouvernance des OSC cohésion sociale, etc.) : a) Expérience : Score 5 (3pts) b) Pas d'expériences : Score 0 (0pt)	NA	3
		Références vérifiables (contacts de 3 personnes ressources (emails/téléphone) : a. Références fournies : Score 5 b. Pas de références : Score 0	NA	3
		Expériences avérées des travaux similaires du consultant et associés ou du cabinet dans le domaine des évaluations	NA	30
		Nombre d'attestations de bonne fin des évaluations finales ou d'impact réalisées : a) ≥ 4 Attestations de bonne fin (idéal) : score 5 (18pts) ; b) 3 Attestations de bonne fin (Bien) ; Score : 4 (14.4 pts) ; c) 2 Attestations de bonne fin (Assez bien) : score :3(10.8 pts) ; d) 1 Attestation de bonne fin (Passable) : Score 2 (7.2 pts) ; e) 0 Attestation de bonne fin (Médiocre) : Score :0 (0pt);	NA	18
		Nombre d'attestations de bonne fin des évaluations finales ou d'impact réalisées dans le secteur de la gouvernance/accompagnement des OSC/cohésion sociale, : a) ≥ 4 Attestations de bonne fin (idéal) : score 5 (6pts) ; b) 3 Attestations de bonne fin (Bien) ; Score : 4 (4.8 pts) ; c) 2 Attestations de bonne fin (Assez bien) : score : 3 (3.6 pts) ; d) 1 Attestation de bonne fin (Passable) : Score 2 (2.4 pts) ; e) 0 Attestation de bonne fin (Médiocre) : Score : 0 (0pt) ;	NA	6
		Nombre d'attestations de bonne fin d'autres types d'évaluations réalisées (évaluation initiale_évaluation de base_évaluation à mi-parcours, etc.) :	NA	6

No	DESCRIPTION GÉNÉRALE	CRITÈRES	CONSIGNES	NOTES
		a) ≥ 4 Attestations de bonne fin (idéal) : score 5 (6pts) ; b) 3 Attestations de bonne fin (Bien) ; Score : 4 (4.8 pts) ; c) 2 Attestations de bonne fin (Assez bien) : score : 3(3.6 pts) ; d) 1 Attestation de bonne fin (Passable) : Score 2 (2.4 pts) ; e) 0 Attestation de bonne fin (Médiocre): Score : 0 (0pt) ;		
TOTAUX				100 points

Veillez bien noter les éléments suivants inscrits dans le tableau :

1. Le RCCM est obligatoire, donc éliminatoire pour le cabinet ;
2. Pour les consultants à défaut du RCCM, l'existence d'un autre document prouvant son existence légale est obligatoire ;
3. Le NIF est obligatoire, donc éliminatoire pour les cabinets et pour les consultants ;
4. La solidité de votre méthodologie sera évaluée sur la base des sous-critères cités sous la rubrique « solidité de la Méthodologie », veuillez les ressortir dans votre offre technique pour nous faciliter l'évaluation de votre offre ;
5. Les CV des membres du cabinet ou les consultants seront évalués sur la base des sous-critères cités sous la rubrique « Qualifications des consultants ou Membres du cabinet », veuillez donc adapter vos CV en fonction de ces critères pour nous faciliter le choix des CV performants ;
6. L'expérience avérée des travaux similaires sera évaluée sur la base des sous-critères cités sous la rubrique « Expériences avérées des travaux similaires du consultant et associés ou du cabinet dans le domaine de l'évaluation finale »

***Le cabinet ou le consultant est prié de choisir au moins trois (3) CV et au plus Cinq (5) CV des membres de son équipe dont -il définira les rôles et responsabilités dans la conduite de la mission. Notre évaluation se basera sur ces CV.**

***Les attestations de bonne fin doivent être dûment signées, avec des références claires et lisibles.**

***Seules les offres ayant totalisé un minimum de 70 points sur 100 à l'issue de cette évaluation technique passeront à l'étape de l'évaluation financière.**

XII-CRITERES D'EVALUATION FINANCIÈRE :

L'évaluation des offres financières est notée sur une échelle de 100 points.

Cette étape ne concerne que les offres ayant totalisé un minimum de 70 points à l'issue de l'évaluation technique. L'évaluation des offres financières exigible passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques.

La note 100 est attribuée à l'offre financière la mieux disante. La notation des autres offres financières est obtenue au prorata selon la formule ci-après :

(X et Y représentant respectivement l'offre financière la mieux disante et l'offre financière dont la notation est à calculer) : **Note = (X/Y) *100**

Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de **0.8** et **0.2**.

La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique X 0.8 + la note de l'évaluation financière X 0.2

L'offre qui sera retenue sera celle qui aura la note la plus élevée après sommation des notes techniques et notes financières.

XIII- LES COMPETENCES DU CONSULTANT/CABINET :

L'étude sera réalisée par un Cabinet ou un consultant légalement installé en Guinée et étant à jour de ses obligations fiscales. Les évidences justifiant de la légalité et de paiement des obligations fiscales doivent être incluses dans le dossier de candidature. En outre, le cabinet ou le consultant fournira les ressources humaines compétentes pour la réalisation d'un travail d'évaluation finale de bonne qualité.

L'équipe d'évaluation doit comprendre un ou plusieurs experts en matière de conception d'enquêtes, de gestion et d'analyses multivariées de données quantitatives et qualitatives en sciences sociales.

Le chef de l'équipe d'évaluation dirigera les équipes pour réaliser l'évaluation et les produits livrables décrits dans le présent appel d'offre et l'énoncé des travaux, en veillant à ce que tous les membres de l'équipe accomplissent les tâches qui leur sont assignées.

- **Les compétences minimales suivantes sont requises :**

- **Consultant principal:**

- Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle en démographie, économie, statistique, sociologie, Gestion des projets et Développement, Suivi et Evaluation ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
 - Expérience préalable dans la mise en œuvre de méthodologies quasi-expérimentales ;
 - Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences en matière de recherches et d'évaluation de projets et programmes, surtout la recherche qualitative ;
 - Avoir une grande expérience en matière de collecte et d'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
 - Maîtrise des logiciels d'analyse qualitative et quantitative appropriés, les posséder avec licence à jour.
 - Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français
 - Bonne connaissance des exigences et des méthodes de travail de l'UE et de CRS ;
 - Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, Word, Excel et Powerpoint).
 - Disponibilité pendant la période d'évaluation
 - Capacité à diriger des équipes multiculturelles

- **Consultants associés, démographes ou statisticiens :**

Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+3 au moins en Démographie ou en Statistique ou diplôme équivalent ;

Avoir une expérience avérée en matière de sondage, de traitement et d'analyse de données qualitatives et quantitatives ;

Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en matière d'étude ou d'évaluation des projets/ programmes ;

Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français ;

Avoir une excellente maîtrise des outils de collecte de données (ODK Collect, Kobo collect, CSPro, dictaphone ; transcription etc.)

Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (World, Excel et Powerpoint, etc.) et les logiciels d'analyse statistique.

XIV. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

L'équipe d'évaluation, y compris les agents de collecte de données ou les personnels embauchés pour la l'activité, doivent s'assurer que l'étude d'évaluation respecte les lignes directrices en matière d'éthique énoncées dans les Principes directeurs à l'intention des évaluateurs selon les politiques MEAL de CRS. Vous trouverez ci-dessous un résumé de ces lignes directrices :

Consentement éclairé : On s'attend à ce que tous les participants donnent leur consentement éclairé en suivant les protocoles de consentement standard et convenus à l'avance. Comme dans le cas de l'évaluation de la performance au départ, les cibles doivent donner leur accord avant de participer à une interview. Pour les enquêtes qualitatives, les participants doivent donner leur consentement verbal.

Enquête systématique : Les évaluateurs mènent des enquêtes systématiques fondées sur des données.

Compétence : Les évaluateurs fournissent un rendement compétent aux parties prenantes.

Intégrité/honnêteté : Les évaluateurs font preuve d'honnêteté et d'intégrité dans leur propre comportement et tentent d'assurer l'honnêteté et l'intégrité de l'ensemble du processus d'évaluation.

Respect des personnes : Les évaluateurs respectent la sécurité, la dignité et l'estime de soi des répondants, des participants au programme, des clients et des autres intervenants de l'évaluation. On s'attend à ce que

L'évaluateur obtiendra le consentement éclairé des participants pour s'assurer qu'ils peuvent décider de manière consciente et délibérée s'ils veulent participer.

1. **Responsabilités à l'égard du bien-être général et du bien-être public** : Les évaluateurs énoncent et tiennent compte de la diversité des intérêts et des valeurs généraux et publics qui peuvent être liés à l'évaluation.
2. Les évaluateurs doivent fournir des copies des rapports d'évaluation qui sont exemptes de renseignements personnels identifiables et d'informations exclusives.

L'équipe d'évaluation est chargée de s'assurer que tous les processus d'évaluation et d'approbation éthiques locaux (guinéens) et internationaux sont suivis pour les études décrites dans les présentes conditions de référence.

XV- SOUMISSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être soumis, soit par dépôt physique, soit par voie électronique au plus tard le **jeudi 22 octobre 2026 à partir de 17H00**.

a. Envoi des offres par dépôt physique :

Le devis doit être signé et tamponné à tous les endroits importants. L'enveloppe devra être libellée comme suit :

Destinataire : A Mr le Représentant Résident de CRS en Guinée

Objet : Le titre de l'appel d'offre

A l'adresse suivante :

Immeuble CRS, Nongo Commune de Lambagni, Conakry B.P. 128

+224-664202026 / Mobil :+224-622909107| Skype: | crs.org | crsespanol.org

Où

b. Envoi des offres à un courriel sécurisé :

Vous pouvez soumettre votre devis par courriel à : bids.guinee@crs.org

Veuillez préciser, sur la ligne de l'objet du message, la référence suivante : **Recrutement d'un cabinet/Consultant national pour l'Evaluation finale du projet Société Civile Dynamique et Performante (SOCIDYP).**

Le devis aura une durée de validité de 90 jours après la date de clôture prescrite par CRS. Tous les prix acceptés au cours de cette période seront considérés comme fermes pour l'ordre d'achat résultant.

Le fournisseur s'engage à honorer le bon de commande sous la forme prévue au moment de l'attribution, selon les modalités et les conditions énoncées dans la présente, et pour le montant convenu.

NB : CRS se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne respectera pas les procédures de soumission à savoir les courriels ou boîte de réception indiqué ci-dessus.

XVI- COORDINATION DE L'EVALUATION FINALE :

Le consultant sous contrat rendra compte techniquement et administrativement à CRS. Le point focal technique pour CRS sera le Conseiller Technique MEAL et le MEAL officer SOCIDYP et les points centraux administratifs seront le Project Manager, Grant Accountant du projet SOCIDYP. Toute l'équipe travaillera ensemble pour garantir la qualité des données et des résultats d'évaluation. Tous les aspects logistiques liés à la préparation et à l'évaluation elle-même seront organisés et coordonnés par le point focal administratif.

L'évaluateur indépendant sera libre de tirer ses propres conclusions, à l'abri de toute pression organisationnelle ou politique...

Au début de la mission, une session de cadrage des charges sera organisée avec l'équipe MEAL du projet coordonné par le Conseiller Technique MEAL, CRS Guinée, avec le leadership du chef de projet afin que l'équipe des consultants soit clarifiée sur les objectifs et attentes de la mission.

Après la soumission du rapport provisoire, l'équipe clé du projet SOCIDYP (CRS _RAJ-GUI et EdG) examinera les résultats et fournira ses retours. Un second niveau d'apports sera ensuite sollicité auprès du conseiller technique MEAL du CRS Guinée.

L'UE participera à une rencontre avec les parties prenantes avec l'évaluateur, fournira également des commentaires sur le rapport d'évaluation provisoire et approuvera le rapport final.

Conakry, le 1er Octobre 2026



ANNEXE A : MODELE D'ENGAGEMENT A RESPECTER LA DECLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTERETS ET LE CODE DE DEONTOLOGIE DE CRS

À imprimer sur le papier à en-tête du candidat

Date :

Catholic Relief Services (CRS) – Programme
de Guinée

Je soussigné, M. ou Mme :

agissant en qualité de :

représentant la société : (nom de la société, adresse)

déclare que :

- A) ni notre société ni notre personnel n'avons de conflit d'intérêts dans une activité qui nous placerait, si nous étions sélectionnés, dans une situation de conflit d'intérêts avec CRS ;
- B) notre société confirme que ni le candidat ni ses sous-traitants n'ont été associés, ou impliqués, en aucune manière, directement ou indirectement, dans la préparation de la conception, des termes de référence et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre de cet appel d'offres ;
- C) ni notre société ni ses sociétés affiliées ou filiales (y compris nos sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat), n'avons été déclarées inadmissibles par CRS conformément à l'article 2 — **Conditions à remplir pour participer à l'appel d'offres** ;
- D) nous n'avons pas offert et nous n'offrirons pas de cadeaux ni de faveurs d'aucune sorte en échange de cet appel d'offres, et nous ne le ferons pas tout au long de l'exécution d'un quelconque contrat attribué.

Enfin, j'autorise CRS à vérifier ces informations. J'accepte également d'assumer les conséquences de toute violation du présent contrat dans le cadre de l'exécution de celui-ci.

Date :

Signature du représentant légal de la société

Cachet

ANNEXE B : CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR / FOURNISSEUR DE SERVICES CRS

CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR / FOURNISSEUR DE SERVICES CRS

Catholic Relief Services (CRS) s'est engagé à respecter les principes de l'approvisionnement responsable et nous attendons de nos fournisseurs et prestataires de services qu'ils respectent pleinement les obligations contractuelles applicables afin d'inclure les conditions générales de CRS, les lois locales et pertinentes / autrement applicables et adhérer aux normes de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise internationalement reconnues. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils mettent en œuvre ces normes avec leurs fournisseurs et sous-traitants, comme inspiré par l'initiative Global Compact, les Principes directeurs des Nations Unies et les droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail, le code de base ETI et les politiques, procédures et normes applicables de CRS.

1) SOCIAL

- ✓ Interdire toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.¹ Toute activité sexuelle avec un enfant, définie comme une personne de moins de 18 ans, est considérée comme un abus sexuel quel que soit l'âge local de consentement.
- ✓ Avoir des mécanismes en place pour prévenir, traiter et répondre activement au harcèlement, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.
- ✓ Soutenir la protection des droits de l'homme internationalement proclamés et interdire le travail forcé, obligé et involontaire et le travail des enfants.
- ✓ Ne recrutez ni n'employez d'enfants de moins de 15 ans. Ne recrutez pas et n'employez pas d'enfants de moins de 18 ans pour des travaux qui sont mentalement ou physiquement dangereux ou qui interfèrent avec la scolarité.
- ✓ Traiter les employés avec dignité et respect et fournir un lieu de travail sûr et hygiénique, conforme aux lois nationales et exempt de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, la religion, la sexualité, la culture ou le handicap.
- ✓ Fournir des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels aux employés et autres parties prenantes pour signaler les préoccupations ou les soupçons de toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et des pratiques potentiellement illégales de la direction ou des employés.
- ✓ S'engager à protéger les journalistes ou les dénonciateurs contre les représailles.
- ✓ Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective tels que définis dans les lois applicables.
- ✓ Veiller à ce que les salaires et les heures de travail soient conformes aux normes juridiques nationales.

2) GOUVERNANCE

- ✓ Respectez toutes les lois et réglementations commerciales nationales et internationales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois antitrust, les contrôles commerciaux et les régimes de sanctions.
 - ✓ Considérez l'intégrité commerciale comme la base des relations d'affaires.
 - ✓ Interdire tous les types de pots-de-vin, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme
 - ✓ Interdire les cadeaux à des agents publics ou privés qui visent à influencer les décisions commerciales ou à les encourager à agir contrairement à leurs obligations.
 - ✓ Respectez la vie privée et les informations confidentielles de tous vos employés et partenaires commerciaux, et protégez les données et la propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive.
 - ✓ Mettre en place des normes de protection et de gestion des données qui concernent la collecte, la sauvegarde, l'assainissement et l'élimination des données. Le propriétaire des données est au courant des conditions et des conditions de fourniture des données et donne son consentement conformément aux valeurs et principes des données responsables de CRS.
 - ✓ Mettre en œuvre une politique et une procédure de gestion de la conformité appropriées, qui facilitent le respect des lois, réglementations et normes applicables.
- Reportez-vous aux pages 6 et 7 de la politique de CRS sur la sauvegarde pour plus de détails sur les pratiques d'exploitation interdites, y compris la fourniture de services sexuels commerciaux, les pratiques d'emploi et les relations avec les bénéficiaires qui sont abusives ou abusives.

3) ENVIRONNEMENT

- ✓ Respectez toutes les réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
- ✓ Promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l'utilisation et la mise au rebut sûrs et respectueux de l'environnement de vos produits.
- ✓ S'assurer, en utilisant des politiques et procédures de gestion appropriées, que la qualité et la sécurité des produits satisfont aux exigences applicables.
- ✓ Protégez la vie et la santé de vos employés et voisins, ainsi que le grand public contre les dangers inhérents à vos processus et produits.
- ✓ Utiliser les ressources efficacement, appliquer des technologies écoénergétiques et respectueuses de l'environnement et réduire les déchets, ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.

Étant donné que CRS est bénéficiaire de nombreuses subventions ou contrats fournis par des donateurs gouvernementaux, publics et privés, tous les fournisseurs et prestataires de services sont informés par la présente que d'autres mesures de conformité spécifiques aux donateurs peuvent être incluses dans l'instrument juridique par lequel les biens ou services sont achetés.

CRS se réserve le droit de mener des audits ou des évaluations de diligence raisonnable pour assurer votre conformité et prendra des mesures raisonnables pour enquêter ou prendre les mesures appropriées pour répondre aux préoccupations. CRS se réserve le droit de mettre fin à toute relation pour non respect des exigences mentionnées ci-dessus.

Si vous avez des inquiétudes ou des soupçons concernant toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et dans la politique de sauvegarde de CRS, une conduite illégale ou inappropriée, CRS vous oblige à signaler par l'un des canaux suivants:

- Au Management de CRS
- Site de dénonciation de CRS: <http://bit.ly/crshotline>
- Courriel: alert@crs.org
- Téléphone/Skype: 1-866-295-2632
- Courriel: (marquez « Confidentiel»)

Attention: General Counsel

Catholic Services de secours

228 W. Lexington Street

Baltimore, MD 21201

Garantir les principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement est important pour CRS. Nous espérons qu'en tant que partenaire, vous montrez votre engagement en vous conformant à votre propre code de conduite ou aux politiques d'entreprise qui englobent ces normes.

En acceptant les affaires de CRS sous la forme d'un bon de commande, d'un contrat ou d'un accord, vous acceptez implicitement les rôles et responsabilités de votre organisation décrits dans ce document.